



www.commune-jolimetz.fr



5 rue coulou
03.27.49.06.38

Commune de Jolimetz

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 27 mars 2018

Le 27 mars deux mille dix-huit, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune de Jolimetz.

Date de convocation du Conseil : le **21 mars 2018**
Nombre de conseillers en exercice : **14**
Nombre de présents : **11**
Nombre de votants : **11 + 2 procurations**

Présents : Didier Debrabant, Mireille Dupire, Jacques-Anthony Vienne, Edith Glasse, Charles Autreaux, Jean-Marie Lalou, Virginie Dumoulin, Gérard Druelle, Marcelle Ghaye, Bénédicte Dzikowski, Noël Delleaux.

Absents excusés : Thierry Guyonnet (procuration à Didier Debrabant), Mehdi Hamida (procuration à Noël Delleaux). Jean-Marc Lefebvre.

Monsieur le Maire ouvre la séance en proposant une « minute de silence » en mémoire des victimes et du lieutenant-colonel Arnaud Beltrame morts dans la prise d'otages de Trèbes près de Carcassonne.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 9 janvier 2018,
- 2) Délibération pour l'approbation des statuts communautaires à la CCPM,
- 3) Délibération pour tarifs concessions au cimetière pour les personnes extérieures,
- 4) Délibération pour l'engagement de la collectivité dans la stratégie d'intervention et de réhabilitation du patrimoine public des collectivités du territoireambre-avesnois,
- 5) Délibération pour l'emploi d'adjoint administratif à temps non complet (20h/semaine),
- 6) Délibération pour la présentation d'un dossier de demande de subvention auprès des services de l'état dans le cadre des dotations de soutien à l'investissement local (DSIL),
- 7) Délibération pour l'attribution des subventions aux associations,
- 8) Vote du Compte Administratif 2017,
- 9) Vote des 3 taxes : habitation, foncier bâti et foncier non bâti,
- 10) Vote du Budget Primitif 2018,
- 11) Informations générales,
- 12) Tour de table des Conseillers Municipaux.

1. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 9 janvier 2018.

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 9 janvier 2018.

Le compte rendu est validé.

2. Délibération pour l'approbation des statuts communautaires à la CCPM,

Monsieur le Maire expose : le conseil communautaire de la CCPM a procédé à l'adoption de ses statuts le 15 février 2018 par 58 voix « pour » sur 58 votants. Il est proposé au conseil municipal d'approuver favorablement les statuts proposés. Noël Delleaux demande quel est le devenir de la redevance sur les ordures ménagères sachant que nous pouvons nous attendre à une baisse de la taxe d'habitation ? Une nouvelle fois les conseillers municipaux regrettent que la CCPM nous demande de voter après que les maires se soient déjà prononcés. Quel est le sens de ce vote ?

Résultat du vote : 13 voix contre.

3. Délibération pour tarifs concessions au cimetière pour les personnes extérieures,

Monsieur le Maire expose : pour les concessions au cimetière les tarifs ont été fixés à 135 euros pour un emplacement simple et 225 euros pour un emplacement double. Suite aux frais que la commune a engagés depuis deux ans dans le cimetière (60 000 euros : cailloux, récupération de concessions, columbarium, calvaire...). Monsieur le Maire propose que les tarifs restent identiques pour les habitants résidant à Jolimetz ou ayant résidé 10 ans sur le territoire communal. Monsieur le Maire propose que pour les personnes extérieures à la commune, les tarifs soient fixés à 270 euros pour un emplacement simple et à 450 euros pour un emplacement double.

Résultat du vote : 10 voix pour, 3 abstentions.

5. Délibération pour l'engagement de la collectivité dans la stratégie d'intervention et de réhabilitation du patrimoine public des collectivités du territoire Sambre-avesnois,

La commune de Jolimetz a bénéficié d'un état des lieux énergétique de ses bâtiments publics. Monsieur le Maire expose : il appartient au conseil municipal de statuer avant le 31 mai 2018 pour bénéficier d'une ingénierie dédiée (conseiller en énergie partagée). Notre commune devra s'engager à financer ce projet pour un coût d'adhésion annuel de un euro par habitant pour les trois prochaines années.

Résultat du vote : 12 voix pour, 1 abstention.

6. Délibération pour l'emploi d'adjoint administratif à temps non complet (20h/semaine),

Suite au départ en retraite de Madame Brigitte Falkowicz (prévu pour la fin juin 2018), Monsieur le Maire informe que la commission « personnel » a reçu quatre candidats au poste d'emploi d'adjoint administratif à temps non complet. Madame Christine Outrebon-Kowalczyk a été retenue par la commission. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer pour la création de cet emploi d'adjoint administratif (20 heures par semaine).

Résultat du vote : 13 voix pour.

7. Délibération pour la présentation d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des dotations de soutien à l'investissement local (DSIL),

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de présenter un dossier de demande de subvention pour le changement de portes et fenêtres à la maison du temps libre.

Résultat du vote : 13 voix pour.

8. Délibération pour l'attribution des subventions aux associations,

Monsieur le Maire propose la reconduction des subventions aux associations ayant présenté leur bilan 2017. Le club de volley ne sollicite pas de subvention pour 2018. L'association « la cerise » n'ayant pas présenté son bilan, la décision pour une subvention au titre de l'année 2018 est reportée.

- **Club des aînés et retraités de Jolimetz/Potelle :** 300,00 €,

Résultat du vote : 13 voix pour.

- **Tennis de table/loisir/ping-pong de Jolimetz TTLJP :** 300,00 €,

Résultat du vote : 13 voix pour.

- **Anciens combattants :** 300,00 €,

Gérard Druelle membre de l'association ne participe pas au vote

Résultat du vote : 12 voix pour.

- **Orchestre d'Harmonie municipale :** 1 700,00 €,

Résultat du vote : 13 voix pour.

- **Amicale de l'école :** 700,00 €,

Virginie Dumoulin (Membre de l'amicale Vice-Présidente) ne prend pas part au vote.

Résultat du vote : 12 voix pour.

- **Gym santé :** 300,00 €,

Résultat du vote : 13 voix pour.

- **Anima-livres :** 890,00 €,

Didier Debrabant ne prend pas part au vote.

Une convention a été établie en partenariat avec la Médiathèque Départementale. Le conseil municipal a délibéré afin que la subvention soit portée à un euro par habitant.

Résultat du vote : 12 voix pour.

- **CCAS :** 2 000,00 €,

Résultat du vote : 13 voix pour.

- **Association Recherche contre le Cancer :** 30,00 €,

Institut Pasteur : 30,00 €,

Lutte contre la Mucoviscidose : 30,00 €,

Donneurs de Sang : 30,00 €,

Fondation du Patrimoine : 30,00 €.

Il est proposé de voter « globalement » pour la reconduction des subventions à ces cinq associations.

Résultat du vote : 13 voix pour.

9. Vote du Compte Administratif 2017,

Monsieur Vienne adjoint aux Finances, remet à chaque conseiller municipal le tableau récapitulatif du Compte Administratif 2017. Le document est lu et étudié par le Conseil Municipal.

- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à : 433 253,80 € (474 342.24 € en 2016).

- Les recettes de fonctionnement s'élèvent à : 512 746,34 € (509 974.43 € en 2016).

- Les dépenses d'investissement s'élèvent à : 129 417,79 € (176 897.34 € en 2016)

- Les recettes d'investissement s'élèvent à : 8 765,07 € (161 145.67 € en 2016).

Monsieur le maire quitte la salle pour le vote du Compte Administratif.

Celui-ci est validé à l'unanimité : 11 voix pour.

10. Vote des 3 taxes : habitation, foncier bâti et foncier non bâti,

Monsieur Vienne précise que le gouvernement a prévu une diminution de la taxe d'habitation pour les ménages. Il a été demandé à Monsieur Lernould (perception) et à Monsieur Lorent (CCPM) quelles seraient les incidences à prévoir pour le budget de Jolimetz. Faute de directives techniques : il semble impossible aujourd'hui de répondre à cette question. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir à l'identique les 3 taxes à savoir :

Taxe d'Habitation : 9,25 %,
 Taxe Foncière sur Bâti : 9,90 %
 Taxe Foncière sur Non-Bâti : 41,16 %.

Produit fiscal attendu 133 076,00 €.

Vote à l'unanimité : 13 voix pour.

11. Vote du Budget Primitif 2018,

Monsieur Vienne adjoint aux Finances remet à chaque conseiller municipal un tableau récapitulatif des propositions de la commission « Finances », section fonctionnement et section investissement, pour le budget primitif 2018.

Suite aux questions et aux échanges, la proposition de budget est ainsi établie en :

Fonctionnement (budget prévisionnel)

Dépenses :

Dont,	
011 Charges à caractère général :	189 310,19 €
012 Charges de personnel :	255 600,00 €
014 Atténuation de produits :	48 274,00 €
65 Autres charges de gestion courante :	93 016,49 €
66-67-022 Charges Financières et dépenses imprévues :	25 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement :	<u>100 184,89 €</u>
Total :	711 385,57 €

Recettes :

Dont,	
013 Atténuation de charges :	10 000,00 €
70 Produit des services :	25 000,00 €
73 Impôts et Taxes :	24 608,56 €
74 Dotations et Participations :	130 293,00 €
75 Autres produits de gestion courante :	3 000,00 €
Résultat reporté :	<u>318 484,01 €</u>
Total :	711 385,57 €

Investissement (budget prévisionnel)

Dépenses d'équipement :

Dont	
20 Immobilisations incorporelles :	20 000,00 €
21 Immobilisations corporelles :	55 000,00 €
23 Immobilisations en cours :	60 422,00 €
020 Dépenses imprévues :	20 000,00 €
1641 Remboursement d'emprunts :	32 000,00 €
041 Opérations patrimoniales :	215,28 €
Restes à réaliser :	<u>184,89 €</u>
Total :	187 822,55 €

Recettes d'équipement :

Recettes financières :

Dont

13 Subventions d'investissement :	4 573,50 €
10 Dotations, fonds divers :	19 000.00 €
021 Virement à la section d'investissement :	100 184,89 €
041 Opérations patrimoniales :	215,28 €
Résultat reporté :	<u>63 848,88 €</u>
Total :	187 822,55 €

Anthony Vienne précise que nous aurons à « solder » les opérations d'ordre pour les frais concernant une étude pour la rue Marie Ansart. Les 215,28 euros seront indiqués au compte 2033 (recette d'investissement-chapitre 041) et au 2151 (dépense d'investissement-chapitre 041). Monsieur le percepteur lui a indiqué que dorénavant pour les études non suivies de travaux, un certificat administratif suffit pour solder le compte (communes de moins de 1000 habitants).

Vote à l'unanimité : 13 voix pour.

12. Informations générales.

Monsieur le Maire informe :

- Madame la députée : Anne Laure Cattelot fera sa permanence au Quesnoy, samedi matin.
- Le conseil Départemental va refaire les rues du Pavé et Marc Poirette. Un ravalement de 6 à 14 cm est prévu du carrefour de l'Opéra jusqu'à la limite de Potelle avec une double ligne de marquage pour réduire la vitesse.
- Une réunion « CADA » pour les aînés sera organisée le 7 novembre 2018 par la CCPM à la salle Arthur André.
- Le résultat de l'étude pour l'implantation d'un bégainage devrait arriver en mairie très prochainement.
- Dans le cadre de l'élaboration du PLUI intercommunal nous avons eu en mairie une réunion avec Monsieur Sébastien Delcroix et deux techniciennes du PNRA. Nous aurons un travail de recensement des haies à réaliser pour le mois de mai 2018.
- L'appel d'offres pour désigner le bureau d'étude chargé d'imaginer la réfection des trottoirs de la rue du Pavé sera diffusé cette semaine.

12. Tour de table des Conseillers Municipaux.

Marcelle Ghaye :

- Le départ de la course des « 4 jours de Dunkerque » sera donné à Jolimetz le 9 mai 2018 à 12 heures 30 devant le restaurant le « Mormal ». Nous avons besoin pour l'organisation de la course de 5 « signaleurs ». Mireille, Didier, Jean-Marie, Marcelle se proposent pour être « signaleurs » + sous réserve Gérard.
- La brocante de Jolimetz est annoncée dans le journal « l'observateur ».

Charles Autreaux :

- Prépare et organise pour le dimanche 3 juin un récital de piano avec Jean-Claude Henriot. Au programme Schumann et Beethoven. Pour 2019 est envisagé un projet « danse et piano ».

Virginie Dumoulin :

- Le 8 avril 2018 les parents d'élèves organisent une brocante aux jouets.

Mireille Dupire :

- Demande si les néons de la salle Testelin ont été réparés ? Ils ont été changés par Didier.
- Précise le détail de la facture pour les boissons de la ducasse.

Noël Delleaux :

- Consulte les fournisseurs pour l'installation d'un limiteur bruit à la salle Testelin. Un premier devis s'élève à 2 850€
- Informe que « Réussir en Sambre » veut rencontrer les titulaires des contrats « CAE ».

Bénédicte Dzikowski :

- Rappelle la chasse aux œufs ce samedi à 14 heures, La présence des animateurs est prévue à 13 heures... plusieurs ateliers seront mis en place par Mireille, Virginie, Bénédicte, Marcelle.
- Dimanche 8 avril aura lieu le « parcours du cœur ». Seront présents Didier, Mireille, Bénédicte à partir de 8 heures 30.
- La brocante est annoncée sur le site des brocantes.
- Souhaite que les convocations pour les commissions fassent l'objet d'une information à toute l'équipe.

Edith Glasse :

- Demande que la lampe à la maison du temps libre soit changée. Les services de la CCPM ont été informés.

Jacques-Anthony Vienne :

- Informe le conseil municipal que Monsieur François Aumaitre accompagné de monsieur Gilles Marousé viendra à Jolimetz le samedi 12 mai 2018. Monsieur François Aumaitre a combattu à Jolimetz avec l'escadron de Segonzac en 1940. Il a aujourd'hui 99 ans. Il est proposé d'organiser une manifestation : rencontre-débat à la salle Testelin vers 14 heures puis rendez-vous à la stèle....
- Informe le conseil municipal qu'un groupe d'Anglais viendra se recueillir sur la tombe de Owen Albert Brown le dimanche 19 août 2018. Ils souhaiteraient que nous puissions organiser une petite commémoration pour ce soldat qui est mort en libérant notre village le 4 novembre 1918.
- Précise que le projet de livre « souvenirs de Jolimetz » est terminé. Il sera édité par la commune. Nous aurons à nous prononcer pour une extension de la régie : « vente des ouvrages de Monsieur Lesur ».
- Remet aux membres du conseil municipal la brochure des manifestations 1914-1918 en Pays de Mormal : on peut trouver cette brochure à l'office de tourisme de Le Quesnoy (CCPM). Deux pages présentent les manifestations prévues à Jolimetz : 31 octobre : pièce de théâtre « Vous pouvez le faire savoir via Owen-Owen » et du 1 au 4 octobre exposition et lecture...
- Souhaite organiser une réunion pour la préparation de l'exposition 1914-1918 : 18 avril 2018 à 19 heures.
- Souhaite organiser une réunion pour le CCAS : 11 avril 2018 à 18 heures.
- Rappelle son souhait que des arbres soient replantés à l'entrée du cimetière permettant une intimité du lieu comme autrefois.

Fin de la séance à 23 heures 30.

Le Maire

DEBRABANT Didier